

GRILLE TARIFAIRE (prix HT) – prestations courantes 2019

Devis et visite terrain : gratuit

URBANISME OPÉRATIONNEL	Certificat d'urbanisme	175€
	Déclaration Préalable (1 à 2 lots)	150€
	Permis d'aménager (1 à 2 lots)	sans détail du programme des travaux : 790€
		avec détail du programme des travaux : 2950€
FONCIER	Document Modificatif du Parcelaire Cadastral	150€
	Bornage amiable (par riverain)	150 à 300€ (en fonction du nombre d'ayants droit)
	Mise en copropriété <i>Exemple pour 6 lots principaux</i>	Levé d'intérieur : 3€/m²
		Règlement de copropriété : 800€
		Etat Descriptif de Division : 750€
		Organe de gestion de la propriété objet des volumes : Association Syndicale Libre : 700€
		Envoi du dossier de création en préfecture pour publication au JournalOfficiel : 150€
Division en volumes <i>Exemple pour 4 lots en VEFA</i>	4500€	
TOPOGRAPHIE	Levé topographique <i>Exemple de 1ha de terrain partiellement bâti et végétalisé</i>	1500€ Sur estimation du temps passé (zone urbanisée, corps de rue, zone bâtie, ...)
Coût horaire	90€ à 150€ suivant niveau de compétence requis	